

INDICATIONS BIBLIQUES

SUR LA PASTORALE DU BAPTÊME *

L'ORDRE DU CHRIST

SELON le témoignage de Matthieu (28, 16-20) et celui de Marc (16, 14-20), l'Eglise primitive entendait observer un ordre du Seigneur ressuscité en administrant le baptême proprement chrétien. Luc (24, 47) et Jean (20, 21-23) s'y réfèrent peut-être également et de manière indépendante de la rédaction matthéenne.

L'ordre du Ressuscité.

Dans l'oracle matthéen, l'ordre de mission est encadré par l'affirmation solennelle du pouvoir universel du Seigneur ressuscité et par celle de l'assistance du Seigneur auprès de ceux qu'il envoie¹. La mission est donnée par le Christ lui-même au groupe des douze (onze) qu'il s'est attachés lui-même durant sa vie, pour les envoyer en mission en Galilée, leur confier l'annonce du royaume et les faire participer à sa seigneurie eschatologique. Dorénavant, leur mission dépasse le peuple d'Israël et s'étend à l'univers. L'universalité est liée à la dignité du Ressuscité (plus qu'à celle de messie) ; l'ampleur de la tâche des douze contraste avec leur

* Nous reproduisons, ici, un document élaboré par Monsieur le Chanoine A. HOUSSIAU pour le « Dossier complémentaire sur le baptême des petits enfants » établi en vue de l'Assemblée plénière de l'Episcopat français. (Lourdes, 1971) (N.D.L.R.).

1. Pour ce dernier point, cf. les parallèles de Marc 16, 18 et Jean 20, 23.

incrédulité. Il n'y a pas ici de réflexion sur l'universalité du péché dont le Christ doit sauver, bien que pareille idée aille de soi pour le Nouveau Testament². On peut en dire de même pour Marc, Luc et Jean ; chez Luc et Jean, la rémission universelle est en outre évoquée.

Comme l'annonce du salut, l'activité baptismale de l'Eglise fait partie intégrante de sa mission essentielle. Elle n'entend pas continuer simplement ainsi l'activité inaugurée par Jean-Baptiste, mais poursuivre l'œuvre du Seigneur ressuscité ; l'Eglise se sait investie de cette tâche dès ses débuts, dans la personne des douze.

Baptême et enseignement.

La mission de l'Eglise est entièrement décrite par le terme *mathèteusate* ; ceci ne peut pas se traduire : *enseignez* mais bien *faites des nations des (mes) disciples*. Il ne s'agit évidemment pas, pour les apôtres, de s'acquérir des disciples, mais d'étendre le groupe des disciples de Jésus au-delà des douze, des disciples de Galilée et de Judée, jusqu'au monde entier. Le Christ leur donne pouvoir d'attacher à lui les hommes de toutes les nations, c'est-à-dire tout homme (cf. Marc) ; *mathèteuein* déborde largement la transmission d'un enseignement ; le mot *mathètès* évoque en effet l'attachement à la personne de Jésus.

Cette œuvre (ou cette mission) comporte deux actes décrits par des participes : le baptême et l'enseignement. Les deux participes n'étant pas coordonnés, il est difficile de préciser le rapport entre les deux actes. En tout cas, on ne peut en déduire que la catéchèse dût précéder le baptême. Par ailleurs, les manuscrits B et D distinguent un aoriste (*baptisantes*) et un présent (*didaskontes*) et placent ainsi l'enseignement (*didaskein*) continu et complet (*panta*) à la suite du baptême qui inaugure la relation de disciple. Il n'y a d'ailleurs pas de trace d'une catéchèse systématique précédant le baptême dans le Nouveau Testament, mais le baptême paraît plutôt à la suite de l'annonce³.

Néanmoins, *baptizontes* suppose l'annonce préalable de la nouvelle du salut réalisé en Jésus-Christ et la réponse de

2. Voir Rm 5.

3. Un premier indice de catéchuménat se trouve en *Didachè* 7, qui interprète en ce sens Matthieu 28, 19-20.

foi à cette annonce, comme l'explique Marc (16, 15-16). Il ne faut pas pour autant confondre l'acte souverain du baptême, comme celui de la prédication, avec la réponse de l'homme.

Faire des disciples de Jésus implique évidemment un soin continu d'enseignement, pour que ceux-ci pratiquent constamment les commandements de Jésus. La mission baptismale est, en ce sens, indissociable du souci d'enseignement continu. Dans le christianisme primitif, enseigner signifie communiquer les volontés de Dieu (ici du Seigneur) et concerne l'homme dans sa vie entière ; il ne s'agit pas de donner une doctrine cohérente ni même des vérités intellectuelles. Notons le souci matthéen de préserver l'intégralité des préceptes du Christ.

Ce souci d'édification ou d'enseignement constant est certes le souci des missionnaires et des chefs de communauté, mais aussi, chez Paul, de la communauté tout entière (1 Th 5, 11).

Cette édification ne consiste pas dans une sorte d'encouragement mutuel, mais bien dans l'action par laquelle l'Esprit édifie le temple (ou le corps du Christ), par l'intermédiaire de l'échange au sein de la communauté, tant par des enseignements que par prévenance mutuelle (1 Co 8, 1) et par la liturgie commune (1 Co 14).

Mission d'Eglise.

En rattachant l'œuvre baptismale au pouvoir du Seigneur et en assignant la mission aux douze, l'Eglise primitive considère l'action baptismale comme une tâche éminemment hiérarchique ; l'Eglise ancienne n'a cessé de le comprendre ainsi⁴. La présence dont parle Matthieu (28, 20) ne désigne pas la présence au sein de la communauté, mais l'assistance près des douze et des missionnaires qui continuent leur œuvre.

L'Eglise primitive considère le baptême comme une œuvre dont elle ne peut disposer à son gré, mais dont elle doit faire bénéficier tous les hommes, que le Seigneur s'est acquis selon sa puissance. Elle sait les responsabilités d'enseignement qui en découlent à l'égard de ceux qu'elle a

4. Cf. IRÉNÉE, *Ad. haer.*, III, 17, 2 et *Dém.*, 41.

attachés au Christ par le baptême. Il n'y a pas lieu de déduire de Marc (16, 16) que le baptême fut moins nécessaire que la foi ; ce serait introduire des préoccupations qui ne naîtront qu'au 3^e siècle.

L'ATTITUDE INITIALE

L'attitude requise de la part des candidats est décrite principalement par deux termes : la foi (*pisteuein, pistis*) et la conversion (*epistrophè, metanoia*).

Conversion.

La *metanoia* est une attitude initiale ; elle existe avant qu'on en ait donné les fruits. Evidemment, le sérieux implique que l'on marche désormais dans la nouveauté de vie⁵. Mais il faut bien distinguer cette conversion initiale, préalable au baptême, et la réalisation qui est l'œuvre de l'Esprit reçu dans le baptême.

Foi baptismale.

Quant à la foi baptismale, le christianisme primitif la conçoit comme acceptation de la parole de Dieu. Paul a amplement analysé ce mouvement fondamental. La foi constitue une « obéissance », la foi est une « soumission de l'intelligence »⁶. Paul souligne peu l'aspect « confiance »⁷.

La foi porte sur le message⁸ ; de la sorte *pisteuein eis Christon* est une formule abrégée de *croire que (oti) Jésus-Christ est le Seigneur*. La foi porte évidemment sur l'acte de salut que Dieu a opéré dans la résurrection du Christ ; mais, selon Paul, ceci a lieu par l'intermédiaire de la parole annoncée par l'apôtre. L'évangéliste est ministre de la réconciliation : l'acte de salut atteint l'homme à travers

5. Cf. Rm 6, 1-12 ; 1 Jn.

6. Cf. *upakoè, upakouein* dans Paul, par exemple 2 Th 1, 8 ; Rm 1, 5 ; 10, 16 ; 15, 18 ; 2 Co 10, 5-6.

7. Cf. Rm 4, 17-20.

8. Voir Rm 1, 5 et 16 ; 10, 16 ; Ga 3, 2-3 ; 1 Co 1, 21 ; 2, 5 ; 15, 2. 11. 14 ; 2 Th 1, 10 ; 2, 13).

l'Évangile prêché (cf. Rm 10, 8-10). De ce fait, la foi a un contenu pour Paul, car elle répond à un discours et plus précisément à un discours évoquant l'acte de salut dans les événements du Christ.

A travers le message, — qui est aussi un acte de Dieu dont l'évangéliste est serviteur, — la foi atteint Dieu qui nous sauve en Jésus-Christ. Elle est donc réciproque à l'action de Dieu ; elle est même suscitée par Dieu. Paul ne s'attache dès lors pas à décrire la genèse psychologique de la foi, ni ses aspects psychologiques (la constance et la fermeté intérieures) ; d'ailleurs, la foi n'est précisément pas une œuvre de l'homme, mais pur appui sur la solidité du salut divin en Jésus-Christ.

L'événement initial de la foi est entièrement relatif au message : la parole dont l'apôtre est le messenger. Par-là, il est entièrement relatif à l'action de Dieu, réalisée dans la résurrection du Christ. Cette conception peut être dite « objective » en ce sens que la fermeté de la foi réside dans l'objet divin et non dans la constance intérieure de l'homme.

La foi baptismale (*pistensantes* à l'aoriste) ne comprend pas, dans le Nouveau Testament, tout le contenu de l'enseignement chrétien. Le christianisme grec aura tendance, au cours des premiers siècles, à concevoir la foi comme acquiescement à une doctrine élaborée du mystère du salut ; la catéchèse baptismale devient ainsi un catéchisme complet.

Si l'on tient compte de cette distinction entre la réponse initiale et le déploiement de l'œuvre de l'Esprit dans les baptisés, on n'insérera donc pas, dans l'attitude requise pour le baptême, tout ce par quoi le Nouveau Testament décrit la vie chrétienne et, à fortiori, un engagement « apostolique ». Le baptême est naissance, c'est-à-dire début radical et non aboutissement d'un cheminement.

Au cours du second siècle, la mission en terre païenne connaîtra la difficulté de convertir de façon aussi instantanée⁹ ; d'où l'instauration d'un enseignement et d'un entraînement moral préalables. Devant cette situation l'Eglise dut retarder le baptême après une catéchèse, pour s'assurer du sérieux de la demande des candidats. La fidélité à l'Eglise primitive commande donc de ne pas transpo-

9. Voir *Did.* 7 ; JUSTIN, 1 *Apol.*, 61.

ser mécaniquement ses dispositifs pastoraux dans une situation pastorale différente.

Le baptême est toujours le moment initial et suit immédiatement la réponse de foi à la parole annonçant l'événement du salut ; il n'est pas la conclusion d'une instruction développée. On ne remarque, par ailleurs, jamais, dans le Nouveau Testament, quelque inquiétude de la part des missionnaires à l'égard de ceux qui répondent par la foi et qui reçoivent le baptême ; l'Eglise primitive se fie à la puissance du Seigneur et de l'Esprit, qui achève l'œuvre commencée dans la prédication et le baptême (cf. Rm 8, 29). Cependant, elle sait que certains ne gardent pas les paroles dans la pratique (Mt 7, 24-27 ; 13, 1-23) et elle n'ignore pas les défaillances dans l'épreuve (Mt 24, 24). Mais elle sait ce qu'elle a à faire : enseigner continûment tout ce que Jésus a prescrit et prendre soin de la brebis égarée.

L'ÉGLISE ISSUE DU BAPTÊME

Le baptême chrétien est qualifié par la formule : *au nom de Jésus-Christ* (ou *au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit*) ; le baptême nous fait adhérer au Christ. Il n'est que très rarement question, dans le Nouveau Testament, d'une insertion dans l'Eglise. La symbolique de l'eau mise en œuvre dans le rite n'évoque d'ailleurs rien d'une agrégation à un groupe. Le baptême comporte néanmoins, de manière nécessaire, une dimension ecclésiale : « ceux du Christ » forment l'Eglise. Mais qu'est-ce que ce groupe social issu du baptême ?

Eschatologique et universelle.

Le baptême chrétien garde quelque chose du baptême de Jean-Baptiste, notamment sa finalité eschatologique. Contrairement à Qumrân, où la conversion introduisait dans la communauté de la Nouvelle Alliance séparée du reste du peuple, le baptême de Jean n'agrège pas à une communauté décelable. Les disciples de Jean forment un groupe plus restreint que ses convertis ; les baptisés s'en retournent dans leur coin et ne pratiquent pas de liturgie commune... Jean prépare, par sa prédication et son baptême, au juge-

ment eschatologique : il fait de ses auditeurs du bon blé destiné à la grange eschatologique et prépare ainsi à une communauté eschatologique qui est hors et au-delà de notre histoire.

Le baptême de Jean diffère ainsi essentiellement du baptême administré, dans le judaïsme, aux prosélytes ; celui-ci servait, en effet, à agréger directement au peuple juif pour avoir part aux actes du culte. Le baptême chrétien fait, certes, entrer dans une communauté actuellement existante, mais celle-ci anticipe sur la communauté eschatologique et ne continue pas l'Israël historique. Le rite chrétien s'origine plutôt au baptême de Jean qu'au baptême des prosélytes.

L'ordre de baptiser (Mt 28, 19) concerne toutes les nations ou toute créature. Le baptême dépasse donc le cloisonnement d'Israël ; tout cloisonnement entre les hommes, et notamment la séparation entre les peuples (et les classes, cf. 1 Co 7, 21-22) contredit l'universalité de la mission. Le récit de la Pentecôte dans les Actes (2) et son interprétation ancienne (Irénee, *Adv. haer.*, III, 17, 2) montrent que le baptême unit les divers peuples dans l'unité.

L'effet communautaire du baptême est décrit dans les Actes par le verbe *prostithēnai* : *Le Seigneur adjoint des sauvés au groupe* (Actes 2, 47) ; *environ trois mille âmes furent adjointes* (Actes 2, 41) ; *une foule nombreuse fut adjointe au Seigneur* (Actes 11, 24). Ces expressions évoquent toujours une collectivité formée par un baptême collectif ; cette masse devient une par son attachement au même Seigneur. La collectivité formée n'est pas la continuation d'un groupe socialement préexistant¹⁰, elle ne se définit ni uniquement ni directement comme un groupement religieux du moment ou de l'endroit, mais en fonction de la communauté eschatologique des « sauvés ». On pourrait trouver des parallèles de l'expression pour l'entrée dans le peuple de l'Alliance (Dt 13, 5 ; 2 S 24, 3), mais l'expression est transformée par l'interprétation nouvelle du peuple de Dieu et notamment par son universalité et son caractère eschatologique (cf. Is 14, 1). La manière dont la première épître de Pierre décrit la formation du peuple de Dieu par la régénération baptismale (1 P 2, 5-10) et dans la nouvelle arche de Noé (1 P 3, 20-21) confirme cette interprétation du peuple nouveau.

10. Voir la variété ethnique des baptisés dans Ac. 2.

Concrète.

Sauf l'épisode des Actes (8, 26-40) — où l'on n'entrevoit pas dans quelle communauté l'eunuque baptisé aurait pu s'insérer —, les missionnaires du livre des Actes baptisent soit en formant une communauté avec les nouveaux convertis (Actes 2, 38-41), soit en prolongeant le séjour pour annoncer la parole dans le même milieu (Actes 18, 11), soit en tenant compte d'une communauté existante sur place (le geôlier d'Ephèse, Actes 16, 30-33). L'édification de l'Eglise requiert, en effet, les échanges dans la communauté ¹¹.

Une dans le Christ.

Paul voit dans le baptême un principe d'unité entre les chrétiens. Comme la foi (Rm 8, 10-12), le baptême fait surmonter les différences de la condition terrestre : il n'y a plus de différence entre juifs et grecs, libres et esclaves, homme et femme... (Ga 3, 28 ; 1 Co 12, 13) ; le baptême fait, en effet, adhérer au seul Christ, accéder à la même condition filiale du Christ et participer au même Esprit. De la sorte, les baptisés forment comme les membres divers d'un seul corps ¹².

Cette unité du baptême embrasse la diversité des dons spirituels et des fonctions diversement répartis dans l'Eglise (1 Co 12, 4-31). Elle exclut les partis dans l'Eglise : quels que soient les apôtres ou les prédicateurs, le baptême nous fait adhérer au seul Christ (1 Co 1, 13-17).

Cette unité de l'Eglise — un seul corps et un seul Esprit — est fondée sur l'unité du Christ comme Seigneur, auquel on adhère par une seule et même foi et par un seul et même baptême (Ep 4, 1-7).

Notons qu'il est étranger à Paul de concevoir directement le baptême comme entrée dans une communauté où l'on rencontrerait ensuite le Christ : le baptême — comme

11. Cf. ci-dessus, p. 9.

12. *Sóma* de 1 Co 12, 13 désigne soit le corps du Christ auquel nous fait accéder l'Esprit, soit le corps ecclésial dans lequel on est incorporé.

la foi — fait adhérer au Christ et fait participer à l'Esprit, et, de ce fait, les baptisés sont *Eglise*.



Le baptême fait l'Eglise, mais l'Eglise est définie par sa réalité mystique et eschatologique qui se manifeste, il est vrai, dans une communauté concrète de fidèles : l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe (1 Co 1, 2).

Albert HOUSSIAU.